



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de La Fab du 9 janvier 2017

Présents : Louise Gauthier, Reid McLachlan, Gabriel Bouffard, Heath Baxa, Janice Collette, Danielle Pronovost, Jovette Champagne; Heather Evans, Katharine Fletcher

Absents : Kevin Burke, Shannon Langlois

1. Motion d'adoption de l'ordre du jour

- Proposée par Heather Evans
- Appuyée par Jovette Champagne

2. Motion d'adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 21 novembre 2016

- Proposée par Louise Gauthier
- Appuyée par Reid McLachlan

3. Rapport des comités

a) Boutique : Louise Gauthier

- Olga Zuyderhoff fait désormais partie de l'effectif et elle s'occupe de la boutique.
- Nous allons désormais avoir un registre de bénévolat dans lequel les bénévoles inscriront la date, l'heure et la durée de leur bénévolat.
- Jovette, Olga, Bernard, Louise doivent se rencontrer le 18 janvier pour discuter de MailChimp
- La boutique sera fermée en janvier jusqu'au 4 février; on profitera de ce temps pour réapprovisionner la boutique en articles.
- En décembre, les ventes de la boutique se chiffrent à \$ 2 100.

b) Bâtiment: Louise Gauthier

- Les travaux de rénovations sont terminés.
- La somme de \$ 10 000 doit être payée à l'entrepreneur en construction et la même somme est également due à l'architecte. Une fois que ces deux paiements seront effectués, les principaux travaux de construction seront terminés.

c) Communications : Jovette Champagne

- Jovette et Louise se sont rencontrées ce matin à La Fab. L'infolettre de ce mois-ci portera sur les bonnes nouvelles suivantes :
 - Des bons souhaits pour la nouvelle année
 - La présentation de Olga Zuyderhoff
 - L'annonce du logo
- La grande ouverture du 4 février aura lieu lors de l'exposition des artistes des studios de La Fab.
- La Fab doit faire une demande afin d'être reconnue comme organisme culturel par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ainsi, tout particulier résidant au Québec qui fait un don à la Fab recevra un reçu pour déduction d'impôt provinciale.
- De plus, une fois que La Fab aura le statut d'organisme culturel, le Ministère de la Culture et des Communications pourra doubler les dons recueillis lors de notre campagne de levée de fonds. En d'autres termes, le don de \$ 15 000 reçu de Manuela Teixeira, propriétaire du Old Chelsea Pub, et de Martin Paquette, propriétaire du Spa Nordik, représenterait une contribution de \$ 30 000 à la campagne de financement.
- La Fab souhaite (et doit) redoubler ses efforts de financement, surtout en raison de son nouveau statut.
- Heath Baxa ajoute que l'Église prévoit également faire une levée de fonds cette année.
- Janice mentionne que des musiciens ont offert de jouer gratuitement à La Fab, peut-être le 21 juin.
- Gabriel offre d'aider Bernard à créer le nouveau site Web de La Fab, un site WordPress. Le nouveau logo de La Fab y sera intégré, avec une bannière.
- Un calendrier de La Fab sera établi par la secrétaire, Katharine Fletcher.

d) *Galerie* : Reid McLachlan

- Elle sera fermée jusqu'au 4 février, date de l'ouverture de l'exposition des artistes des studios.

e) *Finances* : Danielle Pronovost

- La table en verre peut se vendre \$2 000
- Reconnaissance des commanditaires : un communiqué de presse sera rédigé afin de remercier les généreux donateurs à La Fab et de stimuler d'autres dons.
- L'organisation d'une levée de fonds : le calendrier, la structure de reconnaissance des dons (Olga doit faire des recherches afin de déterminer si La Fab utilisera les catégories Platine, Or, etc. pour représenter des dons de \$ 10K, de \$ 5 à \$ 10K etc. etc.)

f) *Membres / Bénévoles* : Louise Gauthier

- Changements apportés à l'adhésion : Deux prix : \$ 50 pour le membre ordinaire; \$ 30 pour le membre qui fait du bénévolat.
- Avantages pour les membres : le site web de La Fab vise à aider les membres à faire de la publicité sur leurs expositions ou leurs activités. Les membres seront invités sous peu à soumettre une brève description (200 mots ???) et une photo connexe un mois avant l'événement.

- Un exposé réservé aux membres : Des représentants du Conseil des arts du Canada viendront expliquer comment faire des demandes de subventions.

g) *Location de studios* : Danielle Pronovost

- 1 studio est encore disponible pour \$ 220

4. Rapport d'activités de la Présidente : Louise Gauthier

- Le projet de ressources humaines partagées ne permettra pas aux organismes de demander un financement pour les tâches administratives.
- La Fab doit déboursier \$ 1 500 pour chacun des trois postes suivants : demande de subventions, tenue de livres, marketing et communication alors que le CLD des Collines de l'Outaouais doit doubler le montant approuvé. En d'autres termes, nous payons la somme de \$ 4 500 et le CLD la double.
- La moitié de cette somme a été reçue et l'autre moitié est due en juin.
- Peter Gillies est le rédacteur des demandes de subventions. La Fab demandera peut-être à Mark Walter de participer au dossier (ancien employé du Conseil des arts du Canada).
- La prochaine réunion du Groupe des ressources humaines partagées est prévue le mercredi 11 janvier. Louise et Reid représenteront La Fab.
- Rencontre avec Manuela Teixeira, propriétaire du Old Chelsea Pub, et Martin Paquette, propriétaire du Spa Nordik, qui ont fait des dons à La Fab – une rencontre très formelle à laquelle Louise a tracé l'historique de La Fab. Afin d'offrir un appui soutenu, ils veulent connaître les objectifs et les rêves à long terme de La Fab. Ils voient deux objectifs : sauver le bâtiment (mission accomplie) et réaliser les visées d'une coopérative où il est possible de voir grand, très grand – La Fab comme une Place des Arts.
- Janice ajoute qu'il est également possible d'imaginer la Boutique comme un lieu de vente de fournitures artistiques. Elle connaît un employé de Wallack's qui doit prendre sa retraite bientôt et qui serait intéressé par ce projet. Une réduction offerte aux membres de La Fab pourrait servir à mousser l'adhésion.
- Louise et Heath discutent brièvement de la possibilité d'établir un partenariat avec l'église St. Stephen en ce qui concerne les activités de levée de fonds en 2017.
- Gabriel donne un aperçu de la réunion à laquelle il a assisté en compagnie de Louise et de trois représentants du Conseil des arts du Canada (CAC) un mois avant Noël. Des changements ont été apportés aux programmes de financement (y compris un changement majeur au financement en arts visuels pour les artistes et les organismes). Le budget du CAC devrait doubler pour atteindre environ \$ 300 millions annuellement d'ici 2020 – il s'agit là d'une promesse électorale du gouvernement libéral. Des sommes importantes sont affectées aux programmes. Il existe des subventions composites s'échelonnant sur trois ans et pouvant atteindre \$ 100 000 et des subventions de projet jusqu'à concurrence de \$ 100 000. Après avoir reçu 3 subventions du Conseil, l'artiste ou l'organisme peut présenter une demande de subvention de fonctionnement. Il y a beaucoup de subventions visant la distribution au Canada et à l'étranger et le soutien des artistes professionnels.
- Discussion : La Fab pourrait inviter des artistes à offrir des ateliers destinés exclusivement aux membres – ce qui constituerait un autre avantage pour les membres. L'artiste-conférencier

serait payé. Mission/vision : des ateliers pour les artistes et pour le public – services et éducation. Par exemple, comment prendre des photos de ses œuvres, des projets environnementaux pour les arts, l’organisation d’un symposium, etc. En fait, il s’agit de revoir nos services afin qu’ils cadrent avec les critères d’attribution de subventions du CAC si l’on souhaite faire des demandes de subventions pour ces programmes.

- Le CAC commence l’évaluation des demandes de subventions en mars/avril 2017, il serait peut-être avantageux d’être parmi les premiers demandeurs.
- Est-ce que nous avons une liste d’activités ou d’événements qui pourraient convenir à un projet CAC?
- Nouveau site web : Est-ce possible de le concevoir pour satisfaire au profil d’organisme de soutien aux artistes professionnels établi par le CAC?
- Devons-nous tenir une séance de remue-méninges?
- Nous devons rencontrer Roger afin de discuter de la possibilité d’obtenir une subvention de Patrimoine Canada – peut-être des fonds pour l’entretien ou l’acquisition du bâtiment.

5. Résolutions

- a) Résolution 1: Désignation d’une personne pour siéger à la table de coordination – Louise Gauthier et Reid McLachlan
- b) Résolution 2: Délégation de l’administration du projet de ressources humaines partagées au Centre Communautaire Wakefield La Pêche
- c) Résolution 2017-01-09 : Demande de statut d’organisme culturel ou de communications enregistré auprès du Ministère de la Culture et des communications du Québec

6. Varia :

Janice : Il faut changer le code de sécurité du bâtiment. Les participants sont d’accord, mais aucun nouveau code n’est choisi.

7. Prochaine réunion : 26 janvier

8. Clôture de la réunion

- * Proposée par Heather Evans
- * Appuyée par Louise Gauthier